



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Hôtel Le Funi : une nouvelle direction dès le mercredi 1^{er} août

COSSONAY Avec ses seize chambres confortablement aménagées dans une ancienne demeure superbement rénovée, sa spacieuse terrasse offrant calme et détente avec vue sur un beau panorama, l'Hôtel Le Funi connaîtra une nouvelle direction dès le 1^{er} août. En effet, à cette date, Marianne et Michel Tanniger prendront officiellement leur retraite. Ils sont remplacés par Mary-Laure et Lucie Etienne que la Municipalité a choisies après une mise au concours du poste. Mary-Laure Etienne gère déjà avec succès depuis quelques années La Commanderie, à La Chauv, magnifique bâtisse où des chambres d'hôtes ont été créées. Quant à Lucie, elle seconde sa maman et suit actuellement des études de gestionnaire en tourisme.

Ce CV a donc joué un rôle décisif dans le choix de la Municipalité de Cossonay. «En effet, nous avons été sensibles au bon fonctionnement de La Commanderie, à l'accueil chaleureux réservé aux clients, au fait que ces deux dames sont connues dans la région et surtout à l'étude de leur dossier sous la supervision de Pierre-André Michoud, directeur de l'Hôtel du Théâtre à Yverdon», explique la municipale Nicole Baudet.

Ajustements et gestion de l'Hôtel Le Funi

Suite à quelques travaux et aménagements prévus, l'Hôtel Le Funi ouvrira le 19 août. L'horaire ne changera pas et ces dames accueilleront les clients entre 6 et 20 heures. «Il est important que nous ayons un temps de présence équivalent ici afin que nous fassions notre place et que la clientèle future s'identifie à nous. La Commanderie et l'Hôtel Le Funi restent deux entités différentes, même si d'un point de vue organisationnel et administratif les deux établissements se compléteront», précisent-elles.



Lucie et Mary-Laure Etienne, nouvelles directrices de l'Hôtel Le Funi.

«Nous serons secondées, entre autres, par Fanny Dumauthioz qui intervient déjà à La Commanderie. Trilingue et employée de commerce, elle a accompli son apprentissage à l'Office de tourisme de Lausanne. Pleine de dynamisme, elle apportera ses idées et son avis sur des questions importantes», ajoute Lucie.

Qui dit nouvelle direction, dit également des ajustements qui se feront petit à petit. «Nous allons démarrer ainsi et observer comment ça se passe au fil des semai-

nes», constatent les deux dames. Cependant, elles imaginent un effort marqué dans la gestion des déchets, un «relookage» de la salle du petit-déjeuner, une retouche cosy au desk, «donc quelques changements personnalisés afin que nous nous sentions à l'aise dans notre cadre de travail.» Notons aussi que l'en-tête des draps sera orné d'une lune et de trois étoiles, qu'elles modifieront le logo de l'établissement et que le site Internet sera retravaillé. Elles comptent également créer un dossier

sur l'hôtel qu'elles présenteront personnellement aux différentes entreprises et maisons qui leur envoient des clients, afin que les responsables fassent connaissance des nouvelles gérantes. Le projet de valoriser la terrasse est aussi au programme. Le jour de notre entretien, Lucie Etienne avait rendez-vous avec le Service cantonal compétent afin de savoir quelles licences elles obtiendraient, phase préliminaire avant de prendre des décisions concrètes qui se réaliseront plutôt l'an prochain.

Des souhaits

Par l'intermédiaire de Nicole Baudet, la Municipalité de Cossonay se réjouit de collaborer avec Mary-Laure et Lucie Etienne. Ces dernières souhaitent prendre rapidement leurs marques et espèrent que le bon taux d'occupation de l'hôtel se poursuive. «Dans ce métier exigeant, notre volonté est de bien faire, de répondre à la demande et de prendre beaucoup de plaisir à travailler dans ce lieu!», concluent-elles. ■

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



Infos circulation

Différentes fermetures de routes ou travaux se dérouleront dans les Communes limitrophes ou à Cossonay durant l'été 2018. Les publications usuelles dans la Feuille des Avis Officiels (FAO) et journaux locaux sont organisées par les Communes territoriales. Afin de renseigner sa population, la Municipalité met à disposition de sa population les informations les plus importantes sur le site Internet communal: www.cossonay.ch

Administration communale - horaires d'été

La Municipalité rappelle que ses services administratifs sont ouverts de la manière suivante durant les vacances scolaires d'été. **Greffé municipal et Service technique:** l'horaire d'ouverture de ces deux services reste inchangé durant toute la période estivale, soit de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Bourse communale: la Bourse communale sera ouverte uniquement le matin, de 8h00 à 11h30, du lundi 23 juillet au vendredi 10 août 2018. Reprise de l'horaire habituel dès le lundi 13 août 2018. **Office de la population:** l'ouverture tardive de l'Office de la population, les jeudis après-midi de 17h00 à 18h30 est supprimée pour toute la durée des vacances scolaires, soit du jeudi 12 juillet au jeudi 23 août 2018 inclus. Il est exceptionnellement possible d'être reçu sur rendez-vous en dehors de ces heures. Nous remercions la population pour sa compréhension. **Centre de tri des déchets:** l'horaire d'ouverture de ce service reste inchangé durant toute la période estivale: **Lundi:** de 10h à 12h et de 17h à 19h. / **Mardi:** fermé. / **Mercredi:** de 10h à 12h et de 15h à 19h. / **Jeudi:** de 16h à 18h. **Vendredi:** de 14h à 19h. / **Samedi:** de 9h à 11h30 et de 13h à 16h (horaire de l'après-midi: du 1er avril au 31 octobre).

Ouvertures estivales de la Bibliothèque

Juillet: mardi 3 / mercredi 4 / samedi 7 / mardi 17 / samedi 28
Août: mardi 7 / samedi 18 / samedi 25 / mardi 28 / mercredi 29
Mardi: 15h30-19h30 / **mercredi:** 14h-17h / **samedi:** 9h30-11h30

Fête nationale: fermeture de l'Administration communale

Tous les services de l'Administration communale, y compris le Centre de tri des déchets, seront fermés le mercredi 1er août 2018, jour de la fête nationale. Nous profitons de rappeler à la population que les festivités liées à la fête nationale auront lieu le 31 juillet 2018. Les informations usuelles suivront par les sociétés locales en charge de l'organisation.

Marché estival - Commission Agenda 21

La commission communale *Agenda 21* organise durant l'été, un marché convivial sur le parking de la Vy Neuve, en fin d'après-midi du mercredi. Les dates retenues sont les 4 juillet, 8 août et 5 septembre 2018. Vous pourrez y découvrir des stands d'artisans locaux et profiter d'une petite restauration et d'une buvette.

Urines et excréments de chiens / massifs floraux

La Municipalité rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils sont invités ramasser les déjections de leur animal de compagnie au moyen des sachets prévus à cet effet et mis à disposition sur le territoire communal. Par ailleurs, elle les invite également à s'assurer que leur chien urine uniquement dans les zones publiques engazonnées. En effet, dans les massifs floraux, l'urine des chiens attaque et provoque la dis-

parition des plantes qui s'y trouvent. Merci de votre compréhension.

Visites de la Vieille Ville

La Municipalité a le plaisir de vous rappeler la date retenue pour la prochaine visite de la Vieille Ville, conduite et animée par nos guides du patrimoine, MM. Daniel Aubert, Roland Auberson, Christian Pouly et Hadrien L'Hoste. La visite publique aura lieu le 29 septembre 2018, de 10h00 à 12h00. L'inscription est obligatoire au moyen du formulaire d'inscription disponible au Secrétariat municipal ou sur notre site Internet www.cossonay.ch (rubrique tourisme).

Usage des tondeuses à gazon

La Municipalité rappelle que le règlement de police interdit la réalisation de travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie circulaire, meule etc.) entre 12h et 13h, ainsi qu'à partir de 19h jusqu'à 7h, respectivement 8h le samedi. Cette interdiction court aussi du samedi dès 17h au lundi à 7h.

Eco-point de la Vy-Neuve

Nous rappelons que le dépôt de déchets sur le domaine public n'est pas autorisé. Lorsque les conteneurs sont pleins, il convient de déposer les déchets directement auprès du Centre de tri des déchets à la route de la Sarraz. Les éventuels contrevenants seront sanctionnés par l'amende.

Emondage des haies - taille des arbres & arbustes

La Municipalité rappelle aux propriétaires et gérants dont les bien-fonds aboutissent aux routes cantonales et communales qu'ils sont tenus d'émonder les haies et d'élaguer les arbres en fonction des prescriptions en vigueur. ■

LA MUNICIPALITÉ



PUB



COSS-AÎNÉS INFO PRO SENECTUTE

Activités à Cossonay pour les séniors, 2e semestre 2018

PLUS FORTS ENSEMBLE

VENEZ PASSER UN DIMANCHE EN AGRÉABLE COMPAGNIE!

Dimanche 22 juillet à 11h30 – TABLE RÉGIONALE à la Grande Salle de Sullens!

Gaspacho, rôti de porc à la broche et ses accompagnements, dessert. Participation 20 frs, boissons comprises.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 18 juillet auprès de Lucia Keller, 021 861 18 32 et Rémy Dupuis, 079 622 24 86. Transport à disposition sur demande, lors de l'inscription.

BONNE NOUVELLE: les ateliers informatiques et smartphones reprennent au 2e semestre.

Lieu: Administration communale, Rue Neuve 1, 2e étage, Cossonay.

Participation: CHF 25.- pour un atelier de 3 heures. CHF 15.- pour un atelier de 1,5 heures.

Renseignements et inscriptions: 079 206 86 77 du lundi au vendredi de 18h00 à 20h00 ou par Email: beconnected1304@gmail.com

Prochains cours: Atelier informatique, mardi 4 septembre de 8h30 à 11h30. Tablette, mardi 25 septembre de 8h30 à 11h30.

Autres sujets prévus: Whatsapp, Skype, CFF mobile.